

Votre enfant commence une nouvelle année scolaire au collège Haxo. Il nous semble important de vous donner quelques informations et conseils qui permettront à tous de vivre sereinement jusqu'au mois de juillet. Notre objectif commun est d'accompagner votre enfant dans sa scolarité, son bien-être et dans le développement de sa citoyenneté.

- ✓ **le carnet de correspondance** : cet outil est obligatoire, tous les jours dans le cartable. Merci de le consulter régulièrement. Il est l'outil privilégié pour communiquer avec les enseignants et la directrice. Une signature sera souvent demandée.
- ✓ **les absences** : elles doivent être signalées par un appel au collège et justifiées sur le carnet de correspondance (ticket rose). En cas d'absence longue non justifiée, un signalement auprès de services académiques de la Vendée pourrait être fait.
- ✓ **le matériel** : votre enfant doit être en possession de son matériel scolaire. Vous devez "ravitailler" son cartable si nécessaire.
- ✓ **les devoirs** : ils sont inscrits dans l'agenda, vous pouvez également les retrouver sur Pronote. Merci de vérifier qu'ils soient faits.
- ✓ **les changements de coordonnées** : en cas de changement d'adresse, de téléphone ou encore de régime demi-pension, merci de le signaler par écrit dans le carnet.
- ✓ **les suivis extérieurs** : si votre enfant a un suivi (psychologue, orthophoniste ou autre), merci de le signaler rapidement en indiquant ses jours, horaires et nom de l'intervenant.
- ✓ **la carte d'identité** : si votre enfant n'est pas déjà en possession d'une, merci de faire le nécessaire, il en aura besoin dans sa scolarité, soit pour des voyages à l'étranger, soit pour son examen en classe de 3<sup>ème</sup>.

*En classe de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>*

- ✓ **les stages** : un protocole et un tableau de recherche ont été donnés à votre enfant. Merci d'être vigilant à la lecture de ceux-ci. Des règles sont à respecter. La date de remise des conventions est inscrite sur la convention. Lors du retour de la convention au collège, le lieu, le domaine et les horaires sont vérifiés. Deux exemplaires, après signature, sont remis à votre enfant. Un pour vous, l'autre pour l'entreprise avec une fiche d'évaluation, à récupérer à la fin du stage. Un enseignant sera en contact avec l'entreprise (visite et/ou appel) à chaque stage.

*En classe de 3<sup>ème</sup>*

- ✓ **les mini-stages** : votre enfant pourra être appelé à faire un ou des stages d'une demi-journée ou d'une journée complétedans un lycée professionnel selon son projet.
- ✓ **2 périodes** : semaines du 3 au 7 février et du 24 au 28 février  
semaines du 12 au 23 mai  
préparation de l'orientation après la classe de 3<sup>ème</sup> avec présence obligatoire sur RDV. Un document intitulé "Et après la troisième Segpa ..." a été remis à votre enfant.
- ✓ **le CFG** : le Certificat de Formation Générale est un examen de fin de 3<sup>ème</sup>, qui se présente sous la forme de la production d'un dossier rédigé par votre enfant et d'un oral de 20 minutes.
- ✓ **le DNB Pro** : le Brevet des Collèges Professionnel peut être passé par votre enfant mais n'est pas obligatoire.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à téléphoner au collège.

Signature :